

Section 1 : Définition et but général

La comptabilité de gestion a pour objet la détermination du coût d'un produit, d'un service, d'une commande ou, plus généralement, d'une activité isolable au sein d'une entreprise ou d'une organisation.

La comptabilité de gestion a pour double but :

- permettre une analyse de la gestion de la période achevée,
- élaborer et rassembler les informations utiles pour une prévision pour la période suivante.

La comptabilité de gestion est un mode de traitement de données dont les objectifs essentiels sont les suivants :

- D'une part :

- connaître les coûts des différentes fonctions assumées par l'entreprise,
- déterminer les bases d'évaluation de certains éléments du bilan de l'entreprise,
- expliquer les résultats en calculant les coûts de produits (biens et services) pour les comparer au prix de vente correspondant;
- étudier le comportement des charges par rapport au niveau d'activité de l'entreprise.

- d'autre part :

- établir des prévisions de charges et de produits courants (coûts préétablis et budget d'exploitation, par exemple),
- en constater la réalisation et expliquer les écarts qui en résultent (contrôle des coûts et des budgets, par exemple).

D'une manière générale, elle doit fournir les éléments de nature à éclairer les prises de décision. Elle apporte son concours dans l'application de méthodes mathématiques telles que la recherche opérationnelle.